



International Coalition of
SITES of CONSCIENCE

DE LA MÉMOIRE aux ACTES :



Un Outil de Travail sur les Dévoir de Mémoire
dans les Sociétés Post-Conflict

Par Ereshnee Naidu

avec la contribution de Bix Gabriel et de Mofidul Hoque

Commission
d'Amnistie

Ministère de
la Justice

GOVERNEMENT FÉDÉRAL
BRASIL
UN PAYS RICHE EST UN PAYS SANS PAUVRETÉ

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier pour leurs contributions ceux qui ont soutenu la Campagne pour une Bonne Gouvernance (Sierra Leone), le Comité des Monuments et des Reliques (Sierra Leone), la Commission Nationale à l'Action Sociale (Sierra Leone), la Commission aux Droits de l'Homme de la Sierra Leone (Sierra Leone), *Civic Initiative* (Libéria), *PeaceNet Kenya* (Kenya), la Commission des Droits de l'Homme du Kenya (Kenya), et le Projet de Loi sur les Réfugiés (Ouganda), qui ont participé à la rencontre régionale de 2010 en Afrique. C'est lors de ce congrès que ces participants ont échangé leurs idées afin d'élaborer cet outil de travail. Nous remercions en particulier Mme Shirley Gunn, du Groupe de Médias pour les Droits de l'Homme (Afrique du Sud), M. Davis Malombe de la Commission aux Droits de l'Homme du Kenya (Kenya) et M. Joseph Sheku Dumbuya du Tribunal d'Exception de la Sierra Leone (Sierra Leone) pour leur feedback continu, leur appui et leurs commentaires sur diverses parties de cet outil de travail.

Ce projet a été soutenu par l'Institut Fetzer, la Fondation Lambent et la Fondation Nationale pour la Démocratie (NED) des États-Unis. Nous souhaitons également remercier l'Institut *Open Society*, *Sigrid Rausing Trust* et la Fondation Oak pour leur appui à la Coalition Internationale des Sites de Conscience.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
CHAPITRE UN : Origines des Sites de Conscience.	6
CHAPITRE DEUX : Dévoir de mémoire et Justice de Transition	10
CHAPITRE TROIS : Lancer un Projet de Dévoir de mémoire	22
CHAPITRE QUATRE : La Consultation.	28
CHAPITRE CINQ : Dévoir de mémoire sans Mémoriaux.	32
CONCLUSION.	40



AVANT-PROPOS

De Yasmin Sooka

Ancienne Membre de la Commission Vérité et Réconciliation de l'Afrique du Sud et de la Commission Vérité et Réconciliation de la Sierra Leone

Dans toutes nos sociétés, nous mettons en place des projets de souvenance et de devoir de mémoire afin de préserver la mémoire historique liée à des événements traumatisants ayant eu lieu, tels que les conflits, les génocides, les famines, les fléaux, les séquelles de grandes crises humanitaires, etc. En le faisant, nous sommes confrontés à de nombreuses questions urgentes : "Quel est le rôle de la mémoire dans le cadre du débat contemporain dans notre société ? Doit-elle nécessairement en avoir ? Quel est le rôle et l'impact des projets commémoratifs dans la Reconstruction Sociale et dans la Justice de Transition ? Comment la mémoire historique peut-elle promouvoir la réconciliation et la reconstruction sociale entre des ennemis établis ? Et comment pouvons-nous nous assurer que ces projets ne préservent, ou même ne renforcent, les différences qui ont mené aux conflits ? Quelle est l'utilité de la mémoire, en particulier dans les cas de meurtres collectifs et de génocides ? Comment pouvons-nous limiter la manipulation de la mémoire publique par les acteurs politiques motivés par leurs propres intérêts ?"

La mémoire se réfère au moyen dont les individus constituent une forme de se souvenir du passé et la manière par laquelle ils relient ce passé au présent. Les individus peuvent avoir vécu personnellement une période ou un événement ou bien faire partie d'un collectif regroupant et partageant des savoirs ou des connaissances culturelles. Dans les deux cas, ce partage implique l'existence et la mise en place d'un cadre d'interprétation culturelle et le développement d'un langage approprié dans le but de conceptualiser, de penser et d'exprimer de telles expériences. Cela exige une perspective par laquelle nous voyons les souvenirs comme des dynamiques subjectives ancrées dans des expériences et des repères matériels et symboliques.

Lorsqu'elles sont confrontées au dilemme entre oublier et se souvenir, de nombreuses communautés en situation de post-conflit font face à nombreuses influences : la loi et la politique, la culture, la morale, ainsi que la construction de la mémoire et la manière de l'exprimer. Comment ces communautés définissent-elles leurs rapports avec leur passé ? Cela est lié à leur système de croyances sur la vie et la mort, le bien et le mal, le paradis et l'enfer, et l'innocence et la culpabilité. La frontière entre le bien et le mal est souvent floue, le mal est présent dans la société, et ceux qui sont coupables plaident l'innocence. Par conséquent, il est essentiel que les individus qui recherchent la vérité pensent au fait que les sociétés n'ont pas seulement été victimes des violences qui les ont profondément affectées, mais qu'elles en ont aussi été les auteurs, puisqu'elles ont été complices des événements ou bien elles n'ont rien fait pour les empêcher. De plus, ceux qui ont perpétré ces violences partagent souvent un espace commun avec ceux qu'ils ont tué ou mutilé, car ils ont vécu ou ils vivent encore dans les mêmes régions.

Le temps qui passe permet aux victimes et aux survivants de réfléchir aux conflits et à comment s'en souvenir. À travers la mémoire, nous cherchons à promouvoir la culture de démocratisation, en partie par la diffusion du concept du "plus jamais". En se basant majoritairement sur la culture et sur les autres méthodes d'éducation et de souvenir du passé des individus, les devoir de mémoire reposent essentiellement sur des preuves documentées. Bien sûr, la population dans son ensemble doit percevoir cette intervention comme légitime et juste. Pour ce qui est des devoir de mémoire publiques, cela signifie que les événements de célébrations et d'hommages ne doivent pas seulement évoquer la victoire de la justice, mais également inciter à un processus de réflexion sur le passé. De plus, l'ensemble des décisions politiques et leurs conséquences doivent faire l'objet d'une réelle consultation avec ceux qui ont le plus souffert des violences. Pour les projets de mémoire, cela veut dire que les survivants doivent être directement impliqués dans les débats sur ce dont on doit se souvenir et comment on doit le faire, et que les projets doivent être accompagnés par toute une gamme d'autres initiatives dans le but de renforcer le rôle de la loi.

Plusieurs mémoriaux sont des Sites de Conscience et sont devenus des espaces de vie favorisant la paix et l'éducation. L'enjeu pour la plupart des sociétés concernées est de garantir que les prochaines générations, qui n'ont pas vécu ces tristes événements, intégreront ces souvenirs et les transmettront à leur tour.

Souvent, les victimes sont oubliées : on observe de nombreux cas où l'élaboration d'un projet d'état dissipe le rôle qu'ont joué les victimes au profit des vainqueurs, qui souhaitent transmettre au public leur propre compréhension du passé. Cette situation s'est vérifiée dans de nombreuses régions du monde et elle démontre comment les états utilisent fréquemment les expériences des individus pour exacerber leur triomphalisme.

Que cela signifie-t-il pour les sites dédiés à la mémoire dans les sociétés post-conflit ?

Le processus de définition des souvenirs doit prendre en compte la diversité des cultures et des identités, en cherchant à rassembler les individus et non à les diviser. Nous devons construire des sites propices au dialogue abordant les enjeux contemporains, en y soulignant le rôle essentiel de la jeunesse. Lors des devoir de mémoire, des créations de sites de mémoire et des récupérations d'archives, on observe souvent une lutte politique entre les partisans du souvenir et ceux qui préfèrent oublier. Il est primordial de construire un espace de débat. Nous faisons face aux défis liés à la mémoire et à nos sites afin de jeter des passerelles entre les personnes et d'affirmer l'importance de la justice sociale. Et lorsque nous créons ces espaces, souvenons-nous de cet instant, c'est le moment où le dialogue commence réellement.

Le manuel que nous présentons ci-dessous ne prétend pas répondre à toutes les questions qui se posent. Cependant, en s'appuyant sur le travail des Sites de Conscience, il montre des modèles innovateurs dont on peut s'inspirer pour faire face aux enjeux liés à plusieurs de ces questions, exemples qui illustrent le rôle du souvenir dans les sociétés post-conflit et qui présentent des alternatives dans le but de passer de la mémoire aux actes.



CHAPITRE 1

Origines des Sites de Conscience

La Coalition Internationale de Sites de Conscience est un

réseau mondial de "Sites de Conscience" : ce sont des sites historiques, des musées et des initiatives créés pour se souvenir des luttes du passé et aborder leur héritage contemporain. Les Sites de Conscience, comme le *Lower East Side Tenement Museum* aux États-Unis, le Musée du Goulag de Russie et le *District Six Museum* en Afrique du Sud, mettent en valeur la force des lieux de mémoire pour inciter à une compréhension approfondie du passé et pour inspirer des initiatives cherchant à façonner un avenir plus juste. La Coalition fournit aux sites membres un financement pour leurs programmes de participation civique ; elle organise des échanges de savoirs qui peuvent prendre différentes formes, des collaborations bilatérales jusqu'à l'organisation de conférences internationales. Elle mène en outre un travail stratégique de défense des intérêts des sites partenaires et du mouvement des Sites de Conscience. La Coalition comprend plus de 300 membres dans 47 pays et un réseau de communication de 3000 personnes dans 75 pays.

Le Site de Conscience est un lieu de mémoire : il s'agit d'un site historique, d'un musée ou d'un mémorial. Il fait le lien entre ce qui a eu lieu sur le site et ses conséquences actuelles. Les Sites de Conscience sont souvent témoins de la cruauté et du courage des hommes. Le public est quotidiennement amené à s'engager dans des discussions à travers des programmes qui cherchent à mettre en place la perception historique des sites en les reliant aux questions auxquelles nous faisons face aujourd'hui. Les visiteurs sont aussi invités à considérer le rôle qu'ils pourraient avoir dans cette démarche en s'interrogeant sur ces questions.

Les Sites de Conscience

- interprètent l'histoire liée aux sites ;
- mettent en place des programmes stimulant le dialogue sur les problèmes sociaux sensibles ;
- ont comme mission principale de promouvoir des valeurs humanitaires et démocratiques ;
- font participer le public aux activités et aux débats concernant les questions soulevées sur le site.

La Coalition est composée de réseaux de travail régionaux et thématiques. Leurs membres construisent les réseaux locaux qui permettent aux Sites de Conscience de s'entraider et de répondre aux problèmes communs, contemporains. Nos Réseaux Régionaux et Thématiques actuels sont les suivants :

- **Les Sites de Conscience en Afrique** : Ce réseau opère sur des sites en rappelant le passé des périodes postcoloniales et des transitions post-conflit des nations du Sud, du Centre-Est est de l'Ouest de l'Afrique. Les membres de ce réseau contribuent à l'élaboration de modèles historiques de la participation citoyenne dans le changement démocratique et ils utilisent ces histoires pour promouvoir le dialogue et la contribution à des changements futurs.
- **Les Sites de Conscience en Asie** : Ce réseau travaille en utilisant les événements conflictuels et les périodes d'harmonie afin de créer un modèle ethnique et religieux pluraliste et d'inciter les jeunes à s'engager activement pour promouvoir ces valeurs.
- **Les Sites de Conscience en Europe** : Ce réseau est composé par des sites historiques et des musées européens cherchant à promouvoir le dialogue actuel sur les questions de discrimination, d'immigration et de xénophobie en Europe. Il élabore de nouveaux programmes qui s'appuient sur l'histoire unique des sites et qui ont pour but d'encourager la tolérance, les processus démocratiques et la citoyenneté européenne basée sur les droits de l'homme.
- **Les Sites de Conscience sur l'Immigration et les Droits de l'Homme** : Ce réseau de musées de l'histoire des migrations entre les États-Unis et l'Europe s'attache à conserver une vision historique des

faits. Cela permet de stimuler les débats au niveau local et national au sujet de l'immigration et de ses difficultés connexes, en promouvant des valeurs humanitaires et démocratiques et en faisant participer le public aux dialogues.

- **Les Sites de Conscience du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord** : Ce réseau est constitué de pays Arabes. Il met en valeur le rôle de la documentation et la mise à disposition publique des archives concernant leur histoire, au-delà des récits "officiels". Il répond à des questions concernant la compensation, l'identité, les disparités économiques, la corruption, la torture et l'emprisonnement, tout en s'appuyant sur le passé pour construire des valeurs futures basées sur les droits de l'homme dans ces sociétés en transition.
- **Les Sites de Conscience en Russie** : Ce réseau travaille avec des musées et des sites historiques russes pour sensibiliser le public à l'histoire et aux conséquences du totalitarisme et pour inciter ses citoyens à s'engager activement dans la lutte contre les menaces actuelles à la démocratie dans le pays.
- **Les Sites de Conscience en Amérique Latine** : Ce réseau s'attache à construire la capacité des sites de se souvenir du terrorisme d'état en Amérique Latine afin que les populations concernées n'oublient pas ce qu'il s'est passé pendant ces dictatures et quelles sont leurs conséquences dans ces sociétés. Il utilise l'histoire pour influencer la culture politique et travaille avec les nouvelles générations pour empêcher le retour de l'autoritarisme, sous quelque forme que ce soit.

DU CONTEXTE À L'OUTIL DE TRAVAIL

Après des périodes de conflit prolongé et de violations graves des droits de l'homme, les sociétés utilisent toute une série de mécanismes pour accepter leur passé. Comment faire reconnaître aux auteurs de crimes leur responsabilité ? Comment rendre justice aux victimes des conflits ? Et comment reconstruire une culture des droits de l'homme et de la démocratie ? Ce sont une partie des questions essentielles auxquelles les sociétés sont confrontées lorsqu'elles décident de se réconcilier avec leur passé. Nous retrouvons des questions sur le souvenir et les devoirs de mémoire des événements au cœur de la manière qu'ont les sociétés de comprendre leur passé et en quoi il affectera leur futur.

Suivant leur engagement à répondre à certaines de ces questions, le réseau thématique post-conflit des Sites de Conscience d'Afrique s'est réuni en 2010 à Freetown en Sierra Leone pour partager les expériences et les efforts de devoir de mémoire post-conflit de ses membres. Ce congrès a accueilli des participants de la Sierra Leone, du Kenya, du Libéria et de l'Ouganda. En plus de souligner l'importance des devoirs de mémoire, les participants ont également remarqué qu'ils avaient atteint une première étape : certains d'entre eux étaient encore en train de concentrer leurs efforts sur ce travail de mémoire, quand d'autres débats sont apparus, tels que la recherche de la vérité, la responsabilité, le dédommagement et le déploiement de la justice de transition. D'autres ont observé que les devoirs de mémoire deviennent de plus en plus un aspect essentiel de la réconciliation post-conflit et du processus de reconstruction ; cependant, la compréhension d'une partie des gouvernements et des sociétés civiles de certains événements était toujours limitée lorsqu'il s'agissait de thèmes comme les activités permettant de mieux atteindre certains objectifs plus larges en ce qui concerne les efforts de devoir de mémoire.

En quoi consiste le devoir de mémoire ? Comment débute-t-on un projet de devoir de mémoire ? Les devoirs de mémoire doivent-elles être prioritaires parmi les autres besoins des sociétés post-conflit ? Comment faire face aux questions soulevées par les monuments évoquant des régimes d'autoritarisme et de répression ? Quels sont les intervenants clés des projets commémoratifs ? Certains participants ont remarqué que beaucoup de ressources

disponibles pour les devoir de mémoire étaient limitées à un domaine particulier comme le patrimoine ou les musées ; de plus, ceux qui se concentrent sur le souvenir post-conflit se limitent à des perceptions générales des devoir de mémoire au lieu d'en explorer les enjeux, les succès et les bonnes pratiques en profondeur.

Cet outil de travail vise à combler cette lacune . L'un des axes de travail de la Coalition Internationale est l'importance donnée à l'apprentissage réciproque et aux échanges d'idées et de bonnes pratiques. En tant que tel, ce guide est le fruit d'un effort de collaboration. Il a été conçu grâce à la participation de membres s'interrogeant sur diverses questions liées à des sociétés sortant de conflits. Il a été rédigé par l'équipe du Secrétariat de la Coalition en se basant sur des données fournies par les membres du Congrès de juin 2010.

Les devoir de mémoire sont spécifiques à leur contexte, et en ce sens une approche unique serait impensable. Néanmoins, en s'appuyant sur la diversité de la Coalition et sur la gamme de situations auxquelles ses membres réfléchissent, ce guide de travail propose de fournir une vue d'ensemble des devoir de mémoire dans les régions post-conflit, de tirer les leçons du passé, et de travailler de forme organisée et selon de bonnes pratiques en offrant des formes innovatrices pour faire face aux défis communs liés à la mise en place de ces devoir de mémoire. Par conséquent, nous espérons que cet outil de travail pourra servir de guide de référence pour les devoir de mémoire et les sujets ayant trait à l'après conflit, avec la possibilité de l'adapter conformément aux différents contextes et aux diverses nécessités.

Nous souhaitons également que ce guide apporte une contribution significative au renforcement de l'apprentissage communautaire, dans la mesure où nous nous sommes efforcés à utiliser ce travail de mémoire afin de susciter des changements, en faisant en sorte que le public passe de la mémoire aux actes.



CHAPITRE 2

Que sont les devoirs de mémoire?

Dévoir de mémoire et Justice de Transition

Les devoir de mémoire se réfèrent aux processus grâce auxquels

la mémoire se perpétue. Elle revêt un sens d'hommage, de reconnaissance et de souvenir et il s'agit d'un concept très ancien. Depuis la fin du XXe siècle, les questions de mémoire et de devoir de mémoire sont davantage étudiées dans les sphères académiques, politiques et sociales. De nombreux chercheurs attribuent cela à la seconde guerre mondiale et aux bouleversements qu'elle a générés au niveau mondial au niveau des relations sociales et politiques. L'holocauste a provoqué l'augmentation des préoccupations et des questions concernant la morale, la justice et l'identité, ainsi qu'au sujet des droits des victimes ce qui a permis l'apparition de la justice de transition dans les sociétés sortant de conflits comme moyen d'affronter le passé par, en plaçant les nécessités morales et émotionnelles des victimes au centre des préoccupations. La mémoire et les devoir de mémoire sont au cœur du processus de justice de transition en élargissant le rôle de la justice dans des pays tels que l'Argentine, le Chili, l'Afrique du Sud, la Sierra Leone, le Cambodge et le Bangladesh. Perçue comme une forme de dédommagement symbolique dans les rapports officiels des commissions, cette reconnaissance publique se généralise en faisant en sorte que les communautés réfléchissent à leur passé, tout en rétablissant la vérité des faits. Les devoir de mémoire post-conflit sont devenues un moyen courant de dédommagement moral : il s'agit d'une compensation symbolique qui vise à reconnaître les victimes de violences et à contribuer à débiter le processus de réconciliation. Dans le Rapport Vérité et Réconciliation de l'Afrique du Sud par exemple, les compensations symboliques sont vues comme des moyens d'atteindre une stratégie globale de dédommagement grâce à des mesures qui peuvent faciliter le processus communautaire de mémoire et de réconciliation. Il est important de souligner que les devoir de mémoire ne se restreignent pas aux démarches de la justice de transition, telles que les commissions visant à éclaircir des faits ou les jugements, et qu'elles doivent avoir lieu même en l'absence de recommandations des commissions, pourvu qu'elles contribuent à atteindre les principaux objectifs de la justice de transition, comme la recherche de la vérité et des responsabilités.

Lorsque nous imaginons un devoir de mémoire, nous pensons immédiatement à des MONUMENTS ou à des MÉMORIAUX, et à des BRIQUES et du CIMENT.¹ Les monuments et les mémoriaux ne constituent qu'un aspect de la devoir de mémoire ; elle peut également inclure des éléments plus organiques et moins définitifs, comme par exemple les besoins de certaines communautés. Des initiatives de devoir de mémoire peuvent donc être entreprises sous forme de musées, de cérémonies commémoratives, d'excuses publiques, de changements de nom de biens publics, de réinhumations et de projets de mémoire.



Selon vous, lequel correspond à un projet de devoir de mémoire ?

1 - Elazar Barkan, *Introduction: Amending Historical Injustices in International Morality, The Guilt of Nations* (John Hopkins University Press, 2000) ; Charles Maier, *Overcoming the Past? Narrative and Negotiation, Remembering and Reparation: Issues at the Interface of History and Law, Politics and the Past: On Repairing Historical Injustices*, John Torpey (ed), (Rowman and Littlefield, 2003).

Quel est le potentiel de la devoir de mémoire dans le contexte de la reconstruction post-conflit ?

- **Réconciliation** : En réunissant des groupes opposés pour qu'ils travaillent sur un projet commun, les projets de devoir de mémoire peuvent contribuer à la reconstruction des relations entre des communautés autrefois séparées.
- **Reconnaissance** : Il s'agit de créer un espace pour les victimes afin qu'elles soient reconnues et réintégrées à la société.
- **Promouvoir l'identité nationale** : En faisant face aux différents points de vue sur le passé et en réécrivant un discours national incluant tous les groupes sociaux, la devoir de mémoire peut marquer le début d'une nouvelle ère de démocratie et d'identité nationale.
- **Apaisement** : Dans de nombreuses situations conflictuelles, les atteintes graves aux droits de l'homme incluent des disparitions et des massacres à grande échelle. En l'absence de survivants, les mémoriaux peuvent devenir des lieux de deuil et de réflexion, ce qui contribue à l'apaisement à long terme.
- **Dire la vérité et les chiffres réels** : En documentant les violations commises, les projets de devoir de mémoire aident à affronter les situations post-conflit. De plus, les mémoriaux eux-mêmes peuvent fournir des preuves physiques évidentes des atteintes aux droits de l'homme.
- **Compromis Civique** : Les sociétés sortant de régimes autoritaires et de violations des droits élémentaires sont souvent caractérisées par la culture du silence et par le manque de compromis de la population. À travers le processus de devoir de mémoire et des programmes d'éducation mis en place avec les mémoriaux, les projets peuvent promouvoir un dialogue public constructif, des discussions et des débats.
- **Plus Jamais Ça** ! Grâce aux programmes éducatifs, les initiatives de devoir de mémoire mènent au respect des droits de l'homme et préviennent donc que de possibles périodes de violence resurgissent.

LE RÔLE DE LA DEVOIR DE MÉMOIRE

La devoir de mémoire est une activité sociale et politique qui, de par sa nature, est presque toujours soumise à la controverse. Bien que la contestation elle-même ne soit pas forcément un frein au processus de reconstruction post-conflit, il faut tout de même souligner que si elle n'est pas abordée convenablement, les devoir de mémoire peuvent faire plus de mal que de bien. Alors que l'accent est souvent mis sur le résultat final, le succès des devoir de mémoire dépend largement du processus qui les ont amenés jusqu'à cette dernière étape. De plus, la réussite des projets de devoir de mémoire dépend de leur capacité à répondre aux attentes communautaires et du rôle qu'elles joueraient dans les engagements communautaires à long terme. Le rôle des devoir de mémoire post-conflit varie en fonction de leur environnement spécifique et elles sont souvent plus efficaces que la reconstruction d'après guerre et que la consolidation de la paix. Le rôle exact de certaines devoir de mémoire peut parfois ne pas être totalement défini, néanmoins il est essentiel que le projet ait des objectifs clairs dès le début. Nous présentons ci-dessous quelques exemples montrant comment des initiatives de devoir de mémoire peuvent atteindre des objectifs clés pour la justice de transition.

DE LA DEVOIR DE MÉMOIRE À LA RÉCONCILIATION

Le terme "réconciliation" fait intégralement partie du discours de la justice de transition, bien qu'il n'y ait pas d'unanimité quant à son sens. Alors que celui-ci varie en fonction des différents contextes, ce mot se réfère généralement à un processus tourné vers le futur de reconstruction de la société se basant sur une acceptation étendue du passé.² La réconciliation est plus que la simple reconstruction des relations entre des opposants établis, elle exige la reconstruction des relations à

2 - Priscilla Hayner, *Unspeakable Truths: Transitional Justice and the Challenge of Truth Commissions*, (Routledge: 2002)

divers niveaux de la société, ce qui inclut également la réconciliation intergénérationnelle, la réconciliation entre les victimes de violences et leurs communautés et également la réconciliation entre les différents groupes de victimes.

Ces réconciliations peuvent-elles avoir lieu sans prendre en compte le passé ? Comment les devoir de mémoire peuvent-elles contribuer aux projets de réconciliation, en l'absence des mécanismes structurés de la justice de transition ?

Le Musée du Goulag de Perm-36, Russie

Durant plus de soixante-dix ans d'existence et jusqu'à son extinction dans les années 1980, la dissidence politique en Union soviétique était un crime. Au paroxysme des épurations contre les ennemis réels et supposés de l'État contrôlé par Staline dans les années 30, un système sophistiqué de camps de travail intégré à l'économie du pays a été créé, il s'agit des GOULAGS. L'un de ces camps de travail en plein air était situé à Perm, dans les monts de l'Oural, à l'extrémité de la Sibérie; il était connu sous son nom de code Perm-36, et il était seulement l'un des milliers d'autres goulags construits sous le régime stalinien. Aujourd'hui, le Musée du Goulag de Perm-36 est le seul camp



Visiteurs du Musée du Goulag de Perm-36.

de travail de l'ère soviétique de Russie préservé comme site historique et comme musée. Son existence a commencé à être connue à partir des années 70, lorsque des dissidents soviétiques importants y étaient déportés, comme : Sergei Kovelev et Vasyl Stus. Perm-36 a été fermé en 1988, il était alors l'un des derniers camps de travail de l'Union soviétique. En 1991, un groupe pionnier d'activistes pour les droits de l'homme et d'historiens a lutté pour préserver le camp de travail afin qu'il soit utilisé comme mémorial dédié aux victimes des goulags. Ce groupe a donc réussi à sauver le camp et le Musée du Goulag de Perm-36 était né.

En 1995, lors d'un hommage formel du mémorial à ceux ayant péri dans les goulags, le musée a réuni d'anciens prisonniers et d'anciens gardiens de prison pour que tous puissent parler de leurs expériences, à partir de leurs points de vue respectifs. Bien qu'il n'y ait pas eu d'ordre du jour officiel ni de résultats concrets de cette réconciliation, l'un de ses aveux pratiquement unanimes a été qu'il n'y aurait pas de "Justice de Nuremberg pour les gardiens."³ "Il y a déjà eu trop de jugements, trop de sang", explique Sergei Ponomaryov, qui a dirigé le camp au début des années 70. "Nous sommes pour la repentance." Ce qui a surpris durant la visite, c'est le triomphe de l'esprit humain et des victoires de tous les jours au détriment de la cruauté, à grande et à petite échelle. La rencontre et les dialogues qui ont suivis ont incité les prisonniers et les gardiens à discuter comme des êtres humains, ce qui leur a permis d'accélérer leur récupération personnelle. Néanmoins, le Musée du Goulag a réalisé qu'il faudra davantage que panser les blessures des individus avec des expériences directement dans un camp de travail pour activer la mémoire sur l'ensemble du système de goulag et pour sensibiliser la population au totalitarisme, lorsque les souvenirs de l'histoire étaient promptement oubliés ou modifiés. L'Union Soviétique n'a mis en place aucun processus structuré de recherche de la vérité, et il est vrai que la perception de l'histoire reste encore très diversifiée, avec des

3 - Back To The GULAG, Newsweek magazine, 24 octobre 1995. <http://www.newsweek.com/1995/09/24/back-to-the-gulag.html>

points de vue très contrastés, et bien souvent idéalisés, du passé.⁴ C'est pour cela que le musée se définit d'une part comme un centre d'éducation sur les goulags, et d'autre part comme un lieu de rencontre entre jeunes Russes pour qu'ils puissent identifier les défis qu'ils devront relever, en reconnaissant leur différence avec le passé et en fonction de cela en décidant leur attitude face à ces enjeux. Par exemple, le musée travaille avec des étudiants pour qu'ils interrogent les membres de leur propre famille afin d'en savoir plus sur leur expérience durant la période soviétique, ce qui permet parfois d'en discuter pour la première fois. En s'appuyant sur l'histoire des camps de travail et sur leur propre famille, les étudiants participent à des ateliers grâce auxquels ils définissent leur propre vision de la démocratie et où ils identifient des moyens de la renforcer. On constate donc qu'en plus de sa tâche de départ de réconciliation entre les gardiens de prison et les détenus, le musée exerce un rôle éducatif en renouant les liens entre différentes générations.

4 - Dans un sondage de 2003 mené par le *Center for Strategic and International Studies*, au moins un quart de la population russe adulte a déclaré qu'elle voterait certainement ou probablement pour Staline s'il était encore en vie et s'il était candidat aux élections, et moins de 40 % d'entre elle a affirmé qu'elle ne le ferait pas. En dépit des processus de recherche de la vérité créés dans le but de rétablir la véracité historique, du fait du caractère sélectif de la mémoire, il y aura toujours des points de vue contrastés sur le passé. Maier (2003), en se référant à ces différentes interprétations de l'histoire, explique qu'il ne peut pas y avoir de consensus sur le récit principal ; cependant, les sociétés peuvent choisir d'établir deux ou trois trames principales ayant toutes la fin souhaitée par l'ensemble des groupes qui s'opposent, ce qui permet qu'ils puissent par la suite vivre ensemble.

DÉVOIR DE MÉMOIRE ET EXPRESSION DE LA VÉRITÉ

Pour les sociétés sortant de régimes de répression et de violences prolongées, l'un des principaux défis est de savoir comment affronter au mieux leur passé tout en faisant face au déni et à la déformation des faits sous les régimes précédents. Durant les périodes de transition, des mécanismes de recherche de la vérité, tels que des commissions, des reclassifications d'archives et des enquêtes médico-légales des disparus ont la fonction essentielle de retranscrire l'histoire des événements, pour mettre fin au silence et aux dénis, ainsi que répondre au droit des victimes à ce que la vérité soit fermement établie.

Les activités de devoir de mémoire peuvent alors devenir un mécanisme puissant pour réécrire le passé en incluant tous les citoyens et en rendant légitimes les histoires tragiques des victimes.

De plus, en permettant les recherches de documents sur ces atteintes aux droits de l'homme et sur le rétablissement des vérités historiques, les devoir de mémoire deviennent une excellente opportunité d'atteindre un large public, bien plus que le simple processus d'expression de la vérité qui implique uniquement un groupe restreint d'individus. Au-delà de la preuve des abus et de la fin du silence et des privations qu'apportent les mémoriaux en réécrivant le passé, ceux-ci démontrent clairement que ces recherches peuvent également être utilisées à des fins de poursuites judiciaires et de recueil continu de documents sur ces violations.

- Comment les preuves existant sur un site d'atteinte aux droits de l'homme contribuent-elles au processus de recherche de la vérité ?
- Comment les initiatives de devoir de mémoire doivent-elles être menées afin de faire connaître la vérité et mettre en lumière un passé dissimulé et déformé ?



Nyayo House, Kenya

Depuis sa colonisation en 1885, le Kenya a vécu des périodes prolongées de violences liées à la lutte pour la liberté, avec comme conséquence postérieure de nombreuses divisions politiques. Le 12 décembre 1963, l'indépendance du Kenya a été proclamée. Ce jour a été marqué par l'adoption de la Constitution du Kenya indépendant. L'histoire politique de ce pays a depuis été caractérisée par des systèmes de gouvernance qui n'ont pas su instaurer la démocratie et par des régimes qui ont cultivé la répression politique et les atteintes aux droits de l'homme. Aussi bien les régimes coloniaux (1895-1963) que postcoloniaux (de 1963 à nos jours) ont enraciné la culture de l'impunité, aussi profondément que les programmes visant à instaurer

Survivants de la *Nyayo House* à leur sortie de la Cour Suprême du Kenya leur ayant octroyé des indemnités compensatoires pour les violences subies.

une démocratie plus juste et les démarches récentes de la justice de transition n'ont eu qu'un succès très limité. Cependant, quelques progrès ont été faits, tel que la fin du régime *Kenyan African National Union* (KANU), contrôlé par le président Moi jusqu'en 2002.⁵

L'un des héritages de l'ancien président Moi est la célèbre *Nyayo House*, un quartier général de province situé à Nairobi. Au fil des ans, ce bâtiment a été connu comme un centre de détention et de torture, alors qu'il était toujours utilisé comme bâtiment public durant les années 80 et 90 sous le régime du président Moi. Les prisonniers y étaient soumis à diverses formes de torture, ce qui incluait l'asphyxie par immersion et les changements extrêmes de température dans les cellules. Des survivants ont raconté qu'ils étaient emmenés des cellules, qui se trouvaient à la base de l'édifice, jusqu'au neuvième étage de la *Nyayo House* pour y être interrogés sous la torture. Aujourd'hui, même si le bâtiment se trouve dans un état avancé de délabrement, le public peut toujours y accéder vu qu'il continue à être utilisé comme centre de services sociaux.

En 2003, le site a été dévoilé au public par une délégation ministérielle coordonnée par le ministre de la justice qui répondait aux souhaits du gouvernement du président Kibaki de le déclarer monument national. Le gouvernement a par la suite fait marche arrière, malgré les protestations des organisations de survivants. Certains groupes locaux de victimes et de protection des droits de l'homme ont argumenté que ce retrait du gouvernement était directement dû au potentiel d'expression de la vérité du site. En plus des preuves physiques évidentes de torture, associer la *Nyayo House* aux atrocités commises durant le régime du président Moi compromettrait également le président actuel Kibaki, qui avait été vice président sous le régime du président Moi.

Le gouvernement a alors tenté de "faire l'entretien" des cellules en les repeignant et en les illuminant correctement. En 2008, les survivants des tortures, avec en tête la Commission pour les Droits de l'Homme du Kenya⁶ ont demandé en justice une ordonnance de saisie conservatoire afin d'empêcher l'État d'effectuer

5 - Malombe, D et Kilyata, T. (2008). *Memorialization and Transitional Justice in Kenya: A Cursory View*. Note d'information non publiée.

6 - Cf. <http://www.khrc.or.ke/>

toute modification postérieure du site. Le groupe a soutenu que les installations du site elles-mêmes pouvaient montrer les preuves de la torture ayant été infligée aux victimes, et que les tentatives de les "entretenir" étaient en fait une dissimulation des preuves visuelles criantes de la torture. Par conséquent, une ordonnance de conservation temporaire a été concédée le 16 février 2009, mettant fin à ces agissements.

La situation actuelle des victimes de la *Nyayo House* devant les tribunaux et la suivante : le 21 juillet 2010, 21 victimes de tortures et de détentions irrégulières ont gagné leur procès contre l'État devant la Cour Suprême et ont obtenu une compensation de 40 millions de Shillings. Cette décision s'est basée sur le fait qu'un dédommagement avait auparavant été garanti par la Commission de Vérité, Justice et Réconciliation du Kenya (TJRC). Bien que la décision ait été prise principalement parce que cette affaire avait antérieurement été déposée à la TJRC, elle a tout de même représenté un sentiment de justice pour les survivants. Pour fêter cette victoire et pour protester symboliquement contre ce bâtiment qui avait inspiré tant de terreur, les survivants ont visité spontanément la *Nyayo House*, en s'appuyant de nouveau sur les preuves physiques évidentes présentes sur ce site pour attirer l'attention du public sur les expériences endurées.

LE COMPROMIS CIVIQUE ET LA PARTICIPATION PUBLIQUE À TRAVERS LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Les régimes autoritaires sont caractérisés par le silence, la déformation de la réalité et la répression. Pour construire une culture démocratique basée sur le respect des droits de l'homme, tout en garantissant que ces violences ne se répéteront pas, les sociétés sortant de situations conflictuelles ont besoin de s'engager activement dans la résolution des conflits provenant du passé et d'imaginer un futur de paix. Alors que les processus et les mécanismes de la justice de transition sont souvent limités à l'élite politique, les projets de devoir de mémoire, à travers toutes leurs étapes, peuvent potentiellement engager le public dans des débats et des discussions sur le passé et sur leur vision du futur.

Comme les devoirs de mémoire sont presque toujours contestés, cette démarche elle-même, pour peu qu'elle soit abordée avec soin et encouragée, peut servir à favoriser le compromis du public et générer un débat constructif. De plus, les mémoriaux peuvent, avec des ressources limitées, se transformer en lieux d'éducation, ce qui garantit que l'engagement du peuple et les débats continuent à l'avenir.

Le Tribunal d'Exception de la Sierra Leone, Sierra Leone

En 1991, le Front Révolutionnaire Uni (RUF) a mené un coup d'état qui a marqué le début d'une guerre civile sanglante de 11 ans en Sierra Leone. Malgré plusieurs essais au niveau national, régional et international pour mettre fin à ces conflits entre 1996 et 1999, la guerre n'a été déclarée officiellement terminée qu'en 2002. La Commission Vérité et Réconciliation de la Sierra Leone (TRC) a été instaurée en 2000, selon les termes du *Lomé Peace Agreement*, afin de comptabiliser les atteintes aux droits de l'homme ayant eu lieu durant les conflits et afin de répondre aux attentes des victimes, toutes liées à l'expansion de la réconciliation et à la non répétition des erreurs du passé. La guerre entre le gouvernement et le RUF a provoqué des milliers de morts, des milliers d'agressions sexuelles et sexistes, des exodes en masse et de nombreux mutilés. Bien que des atteintes flagrantes aux droits de l'homme et des atrocités collectives aient été commises, l'accord de paix a inclus un compromis d'amnistie pour les crimes commis par les combattants et les membres du RUF qui faisaient partie du gouvernement de l'unité nationale. Cependant, avec la détention du chef

du RUF, le gouvernement de la Sierra Leone a demandé au Conseil de sécurité des Nations unies l'établissement d'une résolution instaurant le Tribunal d'Exception de la Sierra Leone (SCSL) pour mettre fin à cette impunité en poursuivant en justice les chefs responsables des atteintes aux droits de l'homme. Le TRC et le SCSL ont fonctionné en parallèle, ce qui a provoqué la confusion pour les victimes et des auteurs des violences qui croyaient que les deux institutions travaillaient ensemble, communiquant des informations pour poursuivre en justice tous les responsables, y compris les amnistiés. Les compromis qui ont été ratifiés ont laissé de nombreuses victimes frustrées, et le manque général de compréhension, ainsi que le mauvais fonctionnement des mécanismes de justice après la guerre ont donné lieu à une méfiance totale envers les institutions qui gouvernaient le pays. La Sierra Leone a reconnu historiquement avoir ratifié le premier accord de rapatriement d'esclaves affranchis, ainsi que la création de la première université en Afrique subsaharienne. Ce pays est actuellement l'un des plus pauvres de l'Afrique, aux prises avec des difficultés liées à la gouvernance et au développement. Comment la Sierra Leone peut-elle se réconcilier avec son histoire de violence et de gouvernance défailante, tout en essayant de reconstruire son économie et son potentiel socio-politique ? Comment les citoyens ordinaires peuvent-ils collaborer pour la démocratisation, "pour promouvoir la justice et contribuer à la diffusion d'une culture de paix ? Vu que l'influence du SCSL diminue et que celui-ci doit décider comment profiter au mieux des 11,4 ha d'installations et d'espaces disponibles à Freetown, auparavant utilisés par les tribunaux, ce sont ces questions qui influenceraient les mesures prises par les successeurs du SCSL.



Des étudiants s'engagent sur des questions de justice, de pardon et de réconciliation au Tribunal d'Exception de la Sierra Leone.

Jusque là, une partie du site a été remise au gouvernement de la Sierra Leone, avec l'intention de laisser les tribunaux utiliser les espaces disponibles jusqu'à la fin de leur mandat. Le centre de détention qui avait été transféré aux services pénitentiaires de la Sierra Leone en 2010 sert actuellement de prison pour les femmes et les groupes vulnérables, tandis que l'École de Droit de la Sierra Leone a commencé à être utilisé, en partie, pour donner des cours. D'autres programmes incluent la reconversion des anciens tribunaux en Cour Suprême de la Sierra Leone, avec la création d'un parc de la paix, d'un mémorial et du Musée de la Paix en honneur aux victimes de la guerre.

En plus de reconnaître ces victimes, ce musée aura pour but de documenter et de préserver l'histoire du pays, avec ses conflits et ses efforts pour instaurer la paix, de la même manière qu'on utilise le passé pour bâtir une culture qui respecte les droits de l'homme, qui encourage une gouvernance correcte et qui empêche les violences futures.

La Direction du Musée de la Paix, un comité national incluant des délégués du gouvernement, des Nations unies, du SCSL, de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, du Musée National, de l'Association des Victimes de Guerre et d'autres acteurs de la société civile, a été nommée afin de garantir le bon déroulement de ce projet. Le Musée de la Paix devra réunir les individus et fonctionner de sorte à ce que la population ait le sentiment qu'il a été conçu par et qu'il appartient à tous les Sierra-Léonais. Pour démontrer sa volonté d'instaurer une propriété publique et pour inciter la participation de la population aux projets de justice et de respect des droits de l'homme, le PMT a entrepris de nombreuses autres mesures participatives. En

plus de divers forums réunissant des participants d'organisations variées, il sponsorise des événements de sensibilisation et incite le public à adhérer aux objectifs du Musée de la Paix.

De plus, des représentants du PMT ont mené un programme national de sensibilisation afin de faire connaître le musée au public, d'acquérir des collections et d'obtenir l'approbation des communautés. Bien qu'un tel procédé, dans d'autres contextes, puisse produire des effets inattendus, il s'agit d'une étape importante vers la construction d'une large appropriation du site par les habitants et la favorisation d'un esprit de soutien du projet. Parmi les questions débattues, de nombreuses personnes ont fourni leur témoignage personnel au musée. Certains membres des communautés ont noté que malgré les tentatives du TRC de recueillir des témoignages des victimes et des auteurs des violences, la population craignait de présenter leurs témoignages devant la commission, par peur des conséquences.

Plus de 10 ans après le TRC, de nombreuses personnes ont senti qu'elles étaient prêtes à franchir ce pas. En revanche, des membres d'autres communautés ayant perpétré des crimes de guerre et ayant bénéficié de l'amnistie ou encore ayant choisi de ne pas participer au processus de recherche de la vérité, ont fait part de leur scepticisme au sujet de ces méthodes : en réalité, ils pensaient que le Musée de la Paix faisait partie des démarches de recherche de la vérité. Les participants ont également remarqué que l'avancement du projet du musée aurait dû être lié à la préservation et au lien avec d'autres sites ayant abrité des atrocités dans le pays.

Bien que le PMT voudrait entreprendre d'autres consultations communautaires et entreprendre plus de programmes de sensibilisation qui engageraient le public, les ressources sont limitées. Néanmoins, il faut tenir compte du fait que, alors que le projet est encore en cours, le site lui-même est utilisé, avec un financement limité, pour engager le public aux grands enjeux tels que la justice et les droits de l'homme.

En 2010, la Campagne pour une Bonne Gouvernance⁷ (CGG), une ONG de Freetown travaillant sur des questions de renforcement de la démocratie, avec la participation de la société civile et des associations de défense des droits de l'homme, en partenariat avec la Coalition Internationale des Sites de Conscience, a mis en place une série de programmes éducatifs pour inciter la jeunesse à parler de la violence, de la réconciliation et de leur vision de la Sierra Leone. La CGG a utilisé le site du SLSC pour catalyser les questions liées à la justice, au pardon et à la réconciliation, et pour relever les défis actuels des jeunes Sierra-Léonais.

En se centrant sur ces débats, les jeunes en ont conclu que le pardon était nécessaire pour vivre ensemble et qu'il fallait mettre fin aux tensions entre la justice et les exclus de la réconciliation. Plus important encore, ces jeunes de 16 à 19 ans ont participé à un débat global sur la violence et sur comment elle les affecte aujourd'hui. Plusieurs d'entre eux ont attribué leurs valeurs actuelles à la violence dans les écoles et à l'histoire conflictuelle du pays.

Finalement, en facilitant le débat ouvert et en encourageant le dialogue, ces programmes ont permis aux étudiants de reconnaître leur propre potentiel pour contribuer à la reconstruction de leur pays, en devenant ainsi des citoyens actifs.

7 - Cf. <http://www.slccg.org/>

LA RECONNAISSANCE DES SURVIVANTS

L'un des défis les plus importants de la justice

de transition, c'est la reconnaissance des survivants des atteintes flagrantes aux droits de l'homme. De nombreuses formes de compensation, telles que les indemnisations, les restitutions, les dédommagements symboliques et les réhabilitations peuvent être instaurées afin de répondre aux attentes des victimes, de reconnaître les torts qui

ont été subis, et de les réintégrer dans la société. Les compensations symboliques, comme les monuments, les musées, les jours commémoratifs et les autres devoir de mémoire, quand elles sont mises en place dans le cadre d'une stratégie générale, ne doivent pas seulement reconnaître les victimes des conflits mais également servir à retranscrire les atteintes aux droits de l'homme ayant eu lieu afin que la société dans son ensemble en prenne connaissance, y compris les futures générations.

- Existe-t-il des sites où les atrocités, les victoires et les devoirs de mémoire servent de témoignage des luttes du passé ?
- Comment ces sites peuvent-ils servir de catalyseurs au dialogue et aux débats sur le passé, le présent et le futur ?
- Comment ces sites peuvent-ils se soutenir les uns les autres ?

Comarca Balide, Timor Oriental

Colonisé par le Portugal en 1642, le Timor Oriental a obtenu son indépendance en 1975. Une certaine désorganisation ainsi qu'un processus rapide de décolonisation ont conduit à des luttes pour le pouvoir, exacerbées par l'intervention de l'Indonésie au Timor Oriental. En décembre 1974, à la suite de violences politiques internes, l'Indonésie a commencé l'attaque à grande échelle du Timor Oriental, en prétextant qu'il s'agissait d'empêcher une guerre civile et l'arrivée au pouvoir du parti politique communiste. Malgré l'appel du Conseil de sécurité des Nations unies préconisant le retrait des troupes, l'Indonésie a occupé illégalement le Timor Oriental (Les Nations unies n'ont jamais reconnu cette occupation) de 1975 à 1999. Cette occupation a été caractérisée par une répression brutale et des violations flagrantes aux droits de l'homme, avec comme résultat la violence entre l'armée indonésienne et la résistance du Timor.

En 2002, après l'intervention des Nations unies et d'autres pays, le Timor Oriental est devenu un état souverain. Auparavant, en 2000, plusieurs partis politiques et des organisations de la société civile avaient conclu que la réconciliation et qu'un processus de recherche de la vérité étaient nécessaires pour conduire le pays à une paix durable. Conformément au Règlement 2001/10, la Commission Accueil, Vérité et Réconciliation (CAVR) du Timor Oriental, mandatée par l'Administration



Œuvre d'art populaire à l'extérieur des cellules de la prison de *Comarca Balide*, Dili.

de Transition des Nations Unies dans le Timor Oriental (UNTAET), a fonctionné de 2002 à 2005. L'objectif principal de la CAVR était d'établir la vérité au sujet des atteintes aux droits de l'homme perpétrées entre le 25 avril 1974 et le 25 octobre 1999, ainsi qu'inciter les communautés à se réconcilier lorsque les violences commises avaient été moins graves.

De plus, en 2005, l'Indonésie et le Timor Oriental ont mis en place la Commission Bilatérale Vérité et Amitié (CTF). Cette commission a été créée dans le but de : recueillir des données au sujet des violations des droits de l'homme perpétrées par les forces armées indonésiennes durant leur occupation du Timor Oriental, mettre en lumière les violences ayant mené au référendum de 1999 sur l'indépendance du pays, ainsi que dans le but de garantir l'amnistie à ceux qui avoueraient leurs erreurs au nom de la vérité. Les rapports *Chega!* (assez !) de la CAVR et ceux de la CTF ont inclus des recommandations complètes au sujet des dédommagements, avec y compris la construction de mémoriaux.

Comarca Balide, une prison de Dili, la capitale du Timor Oriental, a été construite en 1963 lors de la colonisation portugaise. Durant l'occupation indonésienne du pays de 1999, cet endroit est devenu tristement célèbre en raison des tortures et des détentions arbitraires qui y ont eu lieu. Pour la plupart des habitants du pays, *Comarca Balide* était un lieu d'atrocités. Après l'indépendance, le site a été reconverti en 2001 en siège du Secrétariat de la CAVR, placé sous la tutelle de l'Association des Ex-Prisonniers Politiques du Timor Oriental (ASEPPOL).

Avec le soutien du gouvernement japonais et d'anciens prisonniers politiques, le centre pénitentiaire a été rénové et réhabilité pour devenir aujourd'hui le siège du Post-CAVR et d'autres organisations de défense des droits de l'homme, comme le Projet Mémoire Vivante de l'Association des Ex-Prisonniers Politiques, le Projet Histoire des Femmes et le Comité du 12 Novembre 1991. Au début de la cérémonie du 17 février 2003, le président Xanana Gusmao a remarqué les transformations importantes du site, qui est passé d'un lieu d'atrocités à un lieu de diffusion des valeurs de paix et de respect des droits de l'homme : "Comme vous le savez, ce bâtiment était autrefois une prison de détenus politiques. Il a été l'objet de transformations pour devenir un centre des droits de l'homme. Le travail de la CAVR a également facilité le passage de la souffrance à l'harmonie. La CAVR ne recherche pas uniquement la vérité, mais aussi à stimuler des transformations de la société dans son ensemble."⁸ L'enceinte comprend aujourd'hui les archives de la CAVR, une librairie dédiée aux questions sur les droits de l'homme et des espaces publics de rencontre.

De plus, la préservation des cellules de la prison et des 65 graffitis peints par des prisonniers et des gardiens, continue à témoigner du passé, ce qui évitera que de telles situations ne se reproduisent à l'avenir.

Cette reconversion d'un lieu de violence à un autre faisant progresser les droits de l'homme et la liberté, nous montre une nouvelle dynamique qui ne rend pas seulement hommage aux prisonniers y ayant été détenus, mais également au quotidien de peur, de douleur, de colère et d'humiliation des citoyens du Timor Oriental sous l'occupation indonésienne.

8 - Cf. <http://www.cavr-timorleste.org/en/comarca.htm>



CHAPITRE 3

Lancer un Projet de Dévoir de mémoire

Les projets de devoir de mémoire peuvent être entrepris

par divers types de parties prenantes, y compris des gouvernements, des groupes de victimes, des groupes communautaires, des ex-combattants et des ONG. Quelques questions clés lors du lancement d'un projet de devoir de mémoire se posent : Quelle est l'utilité et l'objectif du projet ? A-t-il pour but de faciliter la réconciliation ? Reconnaît-il des groupes spécifiques de victimes ? Est-il mis en place afin de servir de leçon aux générations futures ? Tandis que les objectifs peuvent se chevaucher, il est utile d'avoir une vision claire de ce que le projet cherche à accomplir. Dans de nombreuses sociétés post-conflit, il peut y avoir un mandat juridique ou politique afin d'aider à orienter le processus de devoir de mémoire. Les rapports des commissions de vérité, par exemple, ne fournissent pas seulement des recommandations sur les initiatives de constructions de mémoriaux, mais ils peuvent aussi dresser une liste d'objectifs associés. En l'absence de véritable démarche d'une commission de vérité ou d'un rapport détaillé, de nombreux gouvernements sont experts en ce qui concerne leur patrimoine ou le tourisme, pouvant fournir des conseils juridiques pour la mise en œuvre d'initiatives de devoir de mémoire.

Celles-ci serviront également de directives juridiques pour encadrer le développement du projet.

- Quel est l'objectif du projet de devoir de mémoire ?
- De quoi va-t-il traiter ?
- Qui sont les principaux acteurs devant être impliqués dans le projet ?
- Existe-t-il des ressources matérielles dont le projet puisse profiter ?
- Est-ce le bon moment pour mettre en place le projet ?
- Comment le projet est-il lié à d'autres activités post-conflit ?

Une deuxième question essentielle se pose concernant les besoins : Quels sont-ils, et à qui s'adresse le projet ? Dans de nombreux contextes post-conflit, il existe un impératif politique qui mène à la mise en place de projets de devoir de mémoire. Cela peut être en partie dû à l'arrivée d'un nouveau régime politique, dans lequel le gouvernement, étant le principal entrepreneur du pays, peut utiliser des projets de devoir de mémoire pour reconstruire une identité nationale fondée sur la démocratie et le respect des droits de l'homme. Dans certains cas, cependant, les parties prenantes peuvent décider que

la prolifération des projets de devoir de mémoire nationale est liée à des récits spécifiques qui ne les représentent pas convenablement. Dans ce cas, les parties prenantes pourront développer des projets commémoratifs visant à rendre hommage à un groupe particulier, diffuser des idées allant à l'encontre de celles couramment admises, ou compléter l'histoire officielle du pays. Ainsi, comment relier ces initiatives de devoir de mémoire aux autres, au plan national ? Quels sont leurs points communs, quand il y en a ? De quoi va-t-il s'agir, et à propos de qui ? Étant donnée la nature contestée de la devoir de mémoire, ce projet alimentera-t-il les tensions post-conflit, ou bien aidera-t-il à construire la démocratie ? Si le projet est associé à des thèmes sensibles, comme le pardon, la réconciliation ou la justice par exemple, la société ou la communauté sont-elles prêtes à s'engager sur ces questions ?

Comme indiqué précédemment, les devoir de mémoire sont traditionnellement associées à des mémoriaux fixes ou des monuments, néanmoins les projets de devoir de mémoire peuvent varier en forme, en ampleur et en portée. Pour ceux qui se lancent dans des projets de devoir de mémoire, l'envergure. La portée et la forme sont liées aux ressources. Quelles sont les ressources humaines et financières existantes ? Dans de nombreux contextes post-conflit, il existe des besoins de développement urgents, cependant il peut également y avoir des nécessités de diverses parties prenantes exigeant la mise en œuvre d'initiatives de devoir de mémoire. Dans de telles situations, les projets de devoir de mémoire ne doivent idéalement pas être en concurrence avec les besoins de développement du pays. Les deux doivent au contraire être considérés comme des projets complémentaires pouvant contribuer à un programme de reconstruction post-conflit plus large. En outre, si les ressources sont limitées, les parties prenantes peuvent choisir d'adopter une approche du projet par étapes. De plus, tandis que tous les projets de devoir de mémoire doivent être culturellement spécifiques, dans un environnement précis les aspects culturels peuvent fournir des sources d'inspiration concernant les formes de devoir de mémoire bénéficiant effectivement de moins de ressources que la construction d'un monument ou un musée, mais pouvant répondre à un besoin ou à un objectif déterminé. Et, pour compléter les ressources financières existantes, les responsables du projet ont aussi la possibilité d'identifier des groupes d'individus pouvant contribuer à son

financement.

Quel est l'ensemble actuel de compétences disponible pour le projet ? Bien que les membres de la communauté puissent fournir des informations historiques utiles et des données pouvant participer aux recherches, d'autres personnes peuvent aider à concevoir le projet, à collecter des fonds ou à élaborer des programmes d'éducation. Dans de nombreux contextes post-conflit, compte tenu de l'urgence de développement et des besoins de reconstruction, il existe souvent un vivier d'organisations internationales disposées à fournir à la fois un soutien financier et des ressources humaines pour aider à la reconstruction post-conflit. Vu que les organisations internationales sont fréquemment en mesure de concentrer davantage l'attention du public sur ce qui peut être considéré comme un problème "local" en offrant une légitimité au processus et une gamme d'approches pour faire face aux défis ou aux opportunités, les partenariats peuvent être bénéfiques. Cependant, il est aussi important que le processus lui-même appartienne à la région en question. Une large participation locale à toutes les étapes du projet

permet en effet d'assurer que les besoins locaux seront convenablement pris en compte, pour que toutes les parties prenantes se sentent représentées, et surtout d'assurer la poursuite de l'engagement local dans le projet.

Le Liberation War Museum, Bangladesh

Le Bangladesh est devenu un état indépendant en décembre 1971, après une période de neuf mois d'une guerre sanglante pour sa libération, déclenchée par le refus d'un verdict électoral démocratique du groupe militaire du Pakistan. Les dirigeants militaires pakistanais de l'ouest ont opté pour une sorte de "solution finale" de la population bengalie luttant pour les droits nationaux et démocratiques et ils ont eu recours à l'attaque et au génocide à l'encontre de la population du Pakistan oriental. La nation a dû payer le prix fort pour conquérir sa victoire, avec trois millions de morts, dix millions de personnes exilées en recherche d'abri en Inde et 200.000 femmes victimes de violence sexuelle. Le pays déchiré par la guerre s'est engagé dans un processus de reconstruction, mais a été frappé par une autre catastrophe peu après. En août 1975, le fondateur de la nation, le président de la République Mujibur Rahman, a été brutalement assassiné lors d'un coup d'état militaire, avec comme conséquence l'instauration d'une longue période militariste et tyrannique. Les forces religieuses fondamentalistes se sont alliées aux dirigeants et elles ont commencé à faire partie du contrôle du pays. Cela a donné lieu à une période de propagande et de distorsion de l'histoire, d'écrasement de valeurs fondamentales de la lutte pour la libération et des idéaux libéraux démocratiques

Dans ce contexte, au 25^e anniversaire de l'indépendance, en 1996, un conseil fiduciaire composé de huit membres a décidé de créer un musée afin de préserver l'histoire de la lutte du peuple avec une collection d'objets, de photographies, de documents, etc. Un bâtiment de l'époque coloniale du centre-ville a été loué et rénové pour le transformer en musée. Cependant, le principal défi était de savoir comment obtenir de la communauté des pièces importantes, dont certaines avaient été conservées pendant environ 25 ans, étant donné que le musée n'était qu'une promesse à ce moment-là. Le musée a obtenu un appui massif de la communauté dès le début. À travers la participation de la population, il a pu raconter l'histoire de la lutte



Une plaque à la mémoire des champs de guerre, sur laquelle on peut lire : "Que s'est-il passé ici ?" en six langues.



Programme d'éducation du *Liberation War Museum* dans une école à l'extérieur de Dhaka.

par le biais de la riche collection de documents et d'objets reçus. Ce soutien a fait du musée de la libération un musée du peuple, en permettant en même temps l'engagement massif des communautés à sa cause

Le musée a essayé de présenter l'histoire d'une façon documentée. Le récit historique se termine par la victoire du 16 décembre 1971, tandis qu'après l'indépendance le développement est resté en dehors du processus de devoir de mémoire. En outre, plutôt que d'imposer un point de vue particulier l'affichage a laissé suffisamment d'espace pour que les visiteurs élaborent leur propre perception de l'histoire.

En même temps, la base des valeurs de la guerre de libération, l'identité nationale fondée sur les idéaux démocratiques séculaires, a joué un rôle de fil conducteur reliant les événements historiques. Avec cette approche, le musée a donc pu s'adresser à la communauté malgré les divisions politiques afin de gagner la confiance du peuple. Cela a donné l'idée aux responsables du musée d'élaborer de nouveaux programmes dans lesquels les communautés jouent un rôle actif.

En 2007, un lieu de mémoire a été construit dans un champ de bataille de la banlieue de Dhaka avec une conception architecturale proposant aux visiteurs un voyage dans l'histoire des brutalités passées, en les faisant réfléchir aux similitudes entre l'expérience du Bangladesh et des événements encore plus atroces. En marchant dans un espace triangulaire de couleur verte, le site plonge les visiteurs dans un débat. On a inscrit une liste de plus de cinq cents morts dans les champs de batailles nationales sur une pierre blanche représentant une épitaphe, et des pierres en granit noir sur le mur ont mis en évidence de grands génocides de l'histoire, reliant ainsi le musée à d'autres sites nationaux ainsi qu'à d'autres événements ayant eu lieu dans le monde. Le visiteur pénètre ensuite dans une salle présentant une station de pompage abandonnée dont la fosse était en fait utilisée pour tuer les victimes. Sur une porte on peut lire une question que les Sites de Conscience se posent souvent :

"Qu'est-il arrivé ici ?", en six langues. La salle interne est minimaliste, ce qui permet au visiteur de la contempler et d'y réfléchir ou de poser des questions.

Le site s'est engagé dans la recherche de documentation, et les membres des familles de victimes, ainsi que les témoins oculaires, entre autres, y partagent leur expérience. Ce musée est ainsi devenu un lieu d'échange destiné aux survivants, qui peuvent y trouver du réconfort et de la reconnaissance. Grâce à l'engagement continu de la communauté et des participants au projet, les groupes de victimes et la population ont tissé des liens étroits avec le musée ils s'en sentent en partie propriétaires. Ainsi, le site est aujourd'hui le siège de diverses activités communautaires. Une chorale nommée *Children of the Killing Field* (Les enfants du champ de bataille) a été créée par la troisième génération de familles de

victimes. Tous les samedis après-midi, un membre d'une famille de victimes rencontre des étudiants pour raconter son expérience personnelle. Cet endroit, qui était autrefois un espace d'atrocités, a été transformé en un lieu de mémoire et en chorale communautaire. Grâce à cette dimension humaine, ce site illustre bien comment la force intérieure d'une société peut être mise à profit pour mener à terme un projet de devoir de mémoire.

Parmi les autres activités du musée, on remarquera celles consistant à amener les étudiants au musée et amener le musée aux étudiants. Le *Liberation War Museum* est en effet un véhicule d'information à longue portée, grâce à un mini-musée allant dans diverses écoles et universités du pays, même situées dans des régions isolées.

L'enthousiasme provoqué chez les membres de la nouvelle génération au moment de cette rencontre avec l'histoire a donné de nouvelles idées aux responsables du musée, qui ont commencé à mettre en place de nouvelles mesures afin d'utiliser ce potentiel d'une manière encore plus efficace. C'est dans ce cadre qu'a été développé le "projet d'histoire racontée" : les étudiants y sont invités à visiter le mini-musée, regarder un film documentaire et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui est affichée dans une salle ; puis un débat sur la paix et la tolérance est organisé. Bien qu'ils n'aient pas été témoins de la lutte pour la liberté de 1971, ils connaissent bien souvent des membres de leur famille ou de leur communauté ayant vécu ces guerres.

On propose alors à chaque étudiant qu'il choisisse un membre de la génération qui a fait partie de ces batailles pour écouter et noter le récit de ses expériences vécues durant la guerre de libération. Il est conseillé que ces récits soient le plus réalistes possible. Ce système très simple à mettre en place a permis aux étudiants de montrer leurs descriptions des événements à des professeurs travaillant en collaboration avec le musée. Ceux-ci collectaient ensuite toutes les données et les faisaient parvenir au musée, qui retournait à chaque étudiant une lettre personnelle de remerciement. Le musée s'est par ailleurs engagé à conserver correctement toutes les descriptions et à en permettre l'accès à l'avenir. Il a également commencé à publier une liste trimestrielle des interviews réalisées indiquant le nom des élèves et des personnes ayant été interviewées, afin de la faire parvenir aux institutions concernées. Ces documents sont reliés et archivés dans le musée et ils sont également envoyés aux autres établissements partenaires afin que tous les étudiants puissent partager leurs expériences.

Et tout cela a commencé par un simple appel à témoignages du musée, auquel la jeunesse a répondu avec enthousiasme en apportant sa collection de trésors de l'histoire. Jusqu'à présent, le musée a reçu environ 18 000 récits de témoins et envisage de les utiliser de plusieurs formes : la collection intitulée "Archives de mémoire" s'est révélée être un trésor de connaissances. Bien qu'elle ne soit pas un archive historique en tant que tel, son rôle est essentiel car elle permet une compréhension plus vaste et plus nuancée de l'histoire de la guerre de libération. Le contexte et l'ampleur du projet, soumis à des centaines de témoins, a mis en lumière les expériences d'une population souvent marginalisée. En outre, au niveau communautaire, il a permis de rapprocher les générations des intervieweurs et des interviewés, ce qui a créé des moments de grand bonheur dans leur vie. En tant qu'expérience éducative, ce projet a fait comprendre aux étudiants que l'histoire n'est pas seulement écrite dans les livres, mais qu'elle est vivante ; il suffit de commencer à s'y intéresser pour la découvrir.

Le musée a donc apporté un peu d'histoire aux nouvelles générations, et celles-ci ont par la suite enrichi la collection historique du musée grâce à leur enthousiasme. Ces efforts collectifs et communautaires



From the 19th to 21st Century
COLLECTION
**Everyday Objects
Transformed by
the Conflict**

**Where should this
exhibition be displayed?**

Statement

Urban to be known
London's the city
of culture

May St. Pringle's Church

South London

University of Sussex
(see screen)

Empty ship
yards

A temporary location
- can also consider
to build engagement

2024-2025



CHAPITRE 4

La Consultation

ont généré de nouvelles perspectives du processus de devoir de mémoire, qui est toujours un défi créatif que chaque musée aborde à sa façon.

Une grande partie du succès des devoir de mémoire dépend de tout ce qui ce s'est passé durant son élaboration. Il est donc essentiel de se demander qui va-t-on inclure dans ce processus, comment va-t-on l'inclure et à quelle phase du projet. La consultation est l'une des étapes des projets auxquelles on devrait toujours s'attacher. Elle vise à réunir un large éventail de participants dans le but d'évaluer la faisabilité du projet, d'en informer les membres et de savoir si la décision de lancer le projet a déjà été prise, en essayant de comprendre les besoins des participants par rapport au projet et en les y faisant largement adhérer. Les démarches de consultation sont souvent effectuées au début du projet alors qu'elles devraient continuer pendant l'ensemble de son élaboration afin d'assurer un échange continu d'information et de compromis des individus.

Dans de nombreux cas, la consultation se réduit malheureusement à des communications aux parties intéressés, alors qu'en réalité le but de cette démarche est également de recueillir des informations sur les besoins et les avis des participants concernant le projet. Les coordinateurs du projet doivent donc s'assurer qu'une démarche consultative communautaire est mise en place afin de générer un grand nombre d'informations supplémentaires. Les intéressés seront alors en mesure de donner des avis éclairés sur ce qu'ils considèrent important et les responsables de projet seront sûrs de répondre aux attentes du public.

- **Quel est le contexte et l'ampleur du processus de consultation ?**
- **Quelles sont les diverses possibilités mises à disposition des intervenants ?**
- **Comment va-t-on répondre aux attentes du public ?**
- **Qui sont les principaux acteurs devant être consultés ?**
- **Qui doit être informé de la consultation ?**

Dans les sociétés post-conflit, en particulier dans celles ayant une histoire de répression, les processus de consultation permettent aux communautés de sentir que leur point de vue et leurs opinions sont importants et que leurs voix se font entendre. Ils génèrent un dialogue et un débat, ce qui contribue à rétablir la confiance de la population et à créer un sentiment de communauté, en donnant aux intervenants la sensation de travailler ensemble pour un objectif commun. De plus, ils génèrent une large acceptation du projet, ce qui est nécessaire pour assurer sa viabilité présente et à long terme.

Avant de s'engager dans les démarches de consultation, les responsables de projet doivent idéalement dresser une liste des personnes qui vont en bénéficier. Quelles sont celles qui doivent être consultées ? Pour un projet de devoir de mémoire communautaire, par exemple, il peut être nécessaire de solliciter les opinions des membres de la communauté, des élus locaux, des collectivités locales, des entreprises et des écoles de la région. Pour les projets nationaux tels que les programmes gouvernementaux, la consultation peut avoir un objectif plus large, comme par exemple contribuer à la réconciliation nationale et à la reconstruction de la société. Un compromis de consultation bien organisée et continue transmet un message aux citoyens : le gouvernement appuie les procédés démocratiques et écoute ses citoyens. En fonction de l'ampleur des projets nationaux, la consultation peut revêtir diverses formes. Elle peut comprendre tout le pays ou la région dans laquelle le projet a été lancé, ou alors se limiter à des rencontres locales, par le biais de réunions publiques ou d'assemblées communautaires.

De plus, pour favoriser l'adhésion des habitants au projet, leurs responsables peuvent s'appuyer sur la créativité

des habitants quant au site lui-même. Le Tribunal d'Exception de la Sierra Leone, par exemple, a bénéficié d'un concours national ouvert à tous les Sierra-Léonais visant à en concevoir les jardins. Un total de 28 dessins ont été envoyés par des organisations nationales et des artistes internationaux et quatre gagnants ont été choisis. Le projet *We the People* (Nous, le peuple) a été lancé par l'association sud-africaine *Constitution Hill* (La colline de la constitution). Cette campagne avait deux objectifs principaux : amener le peuple à la colline et amener la colline au peuple. Des membres des ministères de l'éducation et du tourisme ont travaillé ensemble pour recueillir des informations auprès des communautés locales afin de connaître leurs souvenirs du site, comprendre comment elles voulaient que celui-ci devienne et comment il pourrait répondre à leurs attentes. En rapprochant les peuples de la colline, cette équipe a parcouru le pays en demandant les opinions de ses habitants au sujet de la nouvelle Constitution de l'Afrique du Sud. Les réponses de l'enquête *We the People* ont été incorporées à une exposition du site. Les responsables du projet ont également mis en place un programme de développement du piquage artisanal traditionnel qui a parcouru le pays à la rencontre de ses habitantes. Ce

projet avait pour but de sensibiliser la population sur les traditions du pays, et plus largement sur les droits des citoyens inscrits dans la Constitution.

Constitution Hill, Afrique du Sud

Depuis les années 60, l'Afrique du Sud était exclue de la communauté internationale en raison de son apartheid politique, fondé sur la ségrégation raciale et les privilèges des blancs. Après de dures négociations, l'Afrique du Sud est devenue une démocratie en 1994, avec à sa tête Nelson Mandela, le premier président noir de l'histoire du pays. Pour tourner la page sur son passé, l'Afrique du Sud a lancé de nombreuses réformes afin de créer un monde plus juste et une société plus équitable. 1995 a vu l'instauration des valeurs de vérité en Afrique du Sud et une Commission de Réconciliation a été instaurée dans le but de retracer les événements du passé tout en travaillant activement à la reconstruction de la nation. La nouvelle administration du pays s'est engagée à respecter les droits de l'homme et la démocratie, ce qui a constitué une rupture avec le passé, si fortement marqué par l'apartheid. Ces nouvelles valeurs ont été inscrites dans la Constitution sud-africaine, qui a été réécrite en 1996.

Un an auparavant, des premiers juges ont été nommés à la Cour Constitutionnelle d'Afrique du Sud, l'organe administratif chargé de l'élaboration et du maintien de la nouvelle constitution du pays. L'une des premières tâches des juges a été de choisir un nouveau siège pour la Cour, afin d'y ériger un bâtiment qui puisse refléter les valeurs de la nouvelle constitution et symboliser le rejet total de la définition de la justice de l'apartheid.

Les juges se sont décidés pour un site fortement affecté par l'apartheid : *Number Four, The Old Fort Prison*. La prison du vieux fort, connue populairement sous le nom de N°4, a été construite au cœur de Johannesburg par le premier président de la *Zuid Afrikaansche Republiek*, Paul Kruger, dans le but d'intimider les mineurs immigrés. Au fil du temps, elle a été utilisée comme forteresse militaire et comme lieu de châtiments et d'emprisonnements abusifs. Durant l'apartheid, il était courant d'incarcérer des prisonniers politiques comme Nelson Mandela et Gandhi avec des individus qui avaient commis des crimes violents. Cependant, la majorité des détenus étaient des personnes ordinaires ayant été condamnées pour ne pas avoir respecté de petites lois de l'apartheid, – par exemple toujours avoir sur soi sa carte d'identité.

Pour les juges, la sélection du site de la prison comme siège de la nouvelle Cour constitutionnelle s'est justement faite en raison de son histoire : en tant que juges, ils allaient en effet prendre des décisions sur des faits actuels dans un environnement fortement lié aux injustices passées. Comme défenseurs d'une nouvelle vision de l'Afrique du Sud, ils ont souhaité s'appuyer sur ce symbole puissant pour transformer cette prison infâme en un levier de la démocratie.



Un *lekgotla* en cours à *Constitution Hill*.

Pour faire face à toutes ces nécessités, l'équipe de développement du site a entrepris des efforts sur plusieurs fronts, en mettant l'accent sur le patrimoine, le tourisme et le développement. Pour concrétiser les souhaits de la nouvelle Cour constitutionnelle à propos du site, les juges ont choisi une approche innovatrice : au lieu de continuer à laisser l'État et le ministère des Travaux Publics s'occuper du dessin de la construction des locaux, un espace ouvert a été créé avec la diffusion d'un appel d'offres international de design et d'architecture. Les juges ont en effet estimé que cette compétition pouvait contribuer à créer une rupture avec le passé et à servir de symbole d'une nouvelle approche démocratique.

En collaboration avec le ministère des Travaux Publics, ils ont donc organisé un concours international à deux étapes et ils ont nommé un jury, qui était un groupe éclectique représentant les diverses parties intéressées par le projet. Bien que le concours soit international et que les soumissions soient venues du monde entier, en fin de compte le jury s'est décidé pour le projet d'un groupe de jeunes Sud-Africains qui avaient vécu ce qui s'était passé dans le pays⁹. Après de nombreux débats et des discussions sur les derniers détails, l'équipe de conception a travaillé en partenariat avec la Cour constitutionnelle et le jury du comité pour aboutir à un plan définitif. Hélas, le groupe a dû se contenter des ressources matérielles disponibles pour satisfaire les critères du design incluant la construction de routes menant à *Constitution Hill* ainsi que le projet d'intégration du site de l'ancienne prison à la nouvelle Cour. Finalement, grâce un financement du gouvernement, le projet a été achevé.

Constitution Hill a depuis lors été transformée en complexe multifonctionnel comprenant des éléments de la prison *Number Four*, préservés dans un musée, ainsi que la nouvelle Cour constitutionnelle démontrant l'impartialité de la justice et les bureaux de diverses organisations travaillant sur des problèmes sociaux hérités de l'époque de l'apartheid. À travers son programme *lekgotla*¹⁰, le site invite également tous les Sud-Africains à participer aux dialogues et aux débats traitant de questions de justice et de liberté, ainsi qu'à des discussions contemporaines en débat à la Cour, tel que le mariage homosexuel ou les droits de la Terre. Aujourd'hui,

9 - Lauren Segal et al. (2006) *Number Four: The Making of Constitution Hill*. Londres : Penguin, p. 85.

10 - "*lekgotla*" est un mot Tswana se référant à une forme précoloniale de délibération démocratique, où les villageois se rassemblent sous l'ombre d'un arbre pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés



CHAPITRE 5

Dévoir de mémoire sans Mémoires

grâce à son vaste programme de consultation, *Constitution Hill* fonctionne comme un symbole national de la nouvelle Afrique du Sud, un espace public où les Sud-Africains et les autres peuvent dialoguer et créer cette nouvelle nation.

Il a été souligné tout au long de cet outil de travail que les devoir de mémoire n'ont pas nécessairement besoin d'être en brique, en béton ou en marbre pour atteindre les objectifs post-conflit de réconciliation, de reconnaissance, de recherche de la vérité, d'engagement civique et d'éducation des générations futures.

La tendance mondiale des devoir de mémoire s'éloigne du style traditionnel tel que les monuments de devoir de mémoire de la seconde guerre mondiale en se basant de plus en plus sur l'art conceptuel et la création d'espaces organiques. En outre, comme nous l'avons remarqué, les devoir de mémoire peuvent être efficaces

et économiques si elles engagent le public de façon dynamique, en incitant les gens à interagir avec elles. Ceci assure que le processus de devoir de mémoire soit toujours en évolution pour répondre aux besoins et aux changements de la société.

Programmes de dialogue : **Corporation Parque por la Paz Villa Grimaldi, Chili**

En septembre 1973, un coup d'état violent a renversé le gouvernement du président Salvador Allende et a établi un régime d'extrême droite au Chili. De nombreuses institutions démocratiques à travers tout le pays ont été fermées et ont été remplacées par une dictature militaire brutale qui a débuté une campagne de répression systématique et d'élimination des opposants à l'État. Des milliers de citoyens ont été arrêtés et ont "disparu", tandis que d'autres ont survécu aux centres clandestins de détention et à la torture endurée pendant ces 17 années de terrorisme d'état. Les bâtiments de la Villa Grimaldi, hérités d'une famille aisée de Peñalolén, une banlieue calme de Santiago, en étaient le siège. L'architecture, parfaitement adaptée au tri et à l'emprisonnement des dissidents présumés, était dissimulée par des murailles en pierre et comprenait des bâtiments de taille différente. Après le coup d'état de 1973, des soldats de la direction des Renseignements Nationaux se sont appropriés les locaux et les ont transformés durant la dictature militaire en centre de détention illégale ultra violent. Environ 4500 personnes soupçonnées de s'opposer au régime, dont la future présidente Michele Bachelet et sa mère, ont été arrachées de leur foyer ou même arrêtées dans la rue, et conduites à la Villa Grimaldi les yeux bandés. Ni eux ni leur famille ne savaient où ils se trouvaient.



La roseraie du Parc de la Paix de la Villa Grimaldi, dédiée aux femmes détenues sur le site.

En 1996, un groupe de survivants de la Villa a fondé la Corporation *Parque por la Paz Villa Grimaldi* (Parc de la Paix Villa Grimaldi), pour préserver le site et se servir des leçons du passé pour promouvoir une culture durable des droits de l'homme. L'un des premiers défis de l'association de survivants a été le fait que le site originel n'existait plus ; à la fin de la dictature armée, les bâtiments ont été incendiés et rasés au bulldozer dans le but de détruire toutes les preuves de son utilisation clandestine. Un seul bâtiment est resté intact : une petite dépendance où l'on produisait de faux papiers d'identité des agents. Comment les décombres allaient-ils témoigner des expériences des prisonniers, de la torture et des meurtres commis dans la prison ? Les survivants et leurs familles allaient-ils oublier les traumatismes du passé et entreprendre une démarche de guérison et de réflexion ?

Au début, les participants au projet ont posé beaucoup de questions et ils ont organisé de nombreux débats pour savoir s'il était préférable de restaurer le site d'origine, et comment. Finalement, il a été décidé que, plutôt que d'essayer de recréer les locaux, l'espace serait transformé en un parc parsemé de monuments et d'éléments symboliques commémorant la paix. Au fil des ans, après des discussions approfondies sur les bâtiments et les autres éléments à intégrer au site, une grande variété de styles de monuments ont été progressivement construits. La plupart d'entre eux visait à évoquer les expériences des victimes plutôt qu'à les montrer ouvertement. Par exemple, les mosaïques colorées créées à partir de pièces originales de la chaussée récupérées sur place ont été disséminées sur les parterres du parc en hommage aux détenus qui, à cause du bandage sur leurs yeux, ne pouvaient voir que de la terre grâce à des coups d'œil rapides lorsqu'ils étaient déplacés d'un endroit à un autre. Quelques-unes de ces mosaïques ont été reconstituées sur des panneaux colorés installés pour identifier les bâtiments, qu'étaient-ils et pourquoi étaient-ils utilisés, comme par exemple, la "salle de torture". Par ailleurs, toujours en hommage aux victimes, tout en offrant en même temps une occasion aux survivants de s'engager dans le projet du site, la décision de planter une roseraie à l'endroit exact où les femmes étaient détenues a été prise. La communauté s'est imprégnée de ce symbole et lui a donné un nouveau sens : les familles des femmes victimes de détention ont été invitées à planter un rosier en le dédiant à une autre victime. Le bâtiment qui était resté intact, utilisé pour fabriquer les fausses cartes d'identité, a été transformé en Maison de la Mémoire, où les proches des victimes ont été conviés à créer des profils d'identification des disparus en utilisant leurs propres photographies et des objets retrouvés sur place et déposés dans de petites caisses.

En plus de servir de vecteur de récupération émotionnelle, de reconnaissance et de souvenirs des victimes, la Villa Grimaldi s'est donc employée à diffuser un message aux générations futures. Dans un souci éducatif, les responsables de la Villa ont commencé à mettre en place des visites du site pour les étudiants, guidées par des survivants afin qu'ils puissent comprendre clairement ce qu'il s'y était passé. Comme dans le cas d'autres Sites de Conscience, la Villa Grimaldi a reconnu que pour permettre une action civique innovatrice il est nécessaire de créer des programmes qui aident à identifier et à résoudre les difficultés contemporaines des habitants. L'un des héritages les plus dévastateurs de la dictature est une culture de l'activisme totalement appauvrie, car les jeunes qui se sont organisés pour lutter contre l'État de Pinochet ont disparu, ou alors ils ont été torturés et emprisonnés. Les projets de la Villa Grimaldi s'appuient sur des expériences réussies d'activisme des jeunes d'aujourd'hui pour aider ceux de demain à concevoir des projets éducatifs afin de résoudre les problèmes qu'ils ont identifiés comme extrêmement critiques. La Villa Grimaldi travaille avec des enseignants et des étudiants pour identifier les préoccupations les plus fréquentes dans les salles de classe d'aujourd'hui. La culture de la violence, des préjugés et de l'exclusion s'exprime à travers l'intimidation des immigrants et des populations autochtones, et représente l'un des héritages les plus criants du terrorisme d'état. Pour y faire face, les employés de la Villa mettent actuellement en place de nouvelles visites du site qui vont encore plus loin que l'échange de souvenirs des survivants et l'établissement de liens directs entre l'histoire du site et les défis auxquels sont confrontés les jeunes de nos jours. Les éducateurs de la Villa ont la conviction que le site doit représenter toutes les générations actuelles et futures, chacune d'elles pour leurs propres raisons, dans le but de transmettre cette simple phrase : "Plus jamais ça"¹¹.

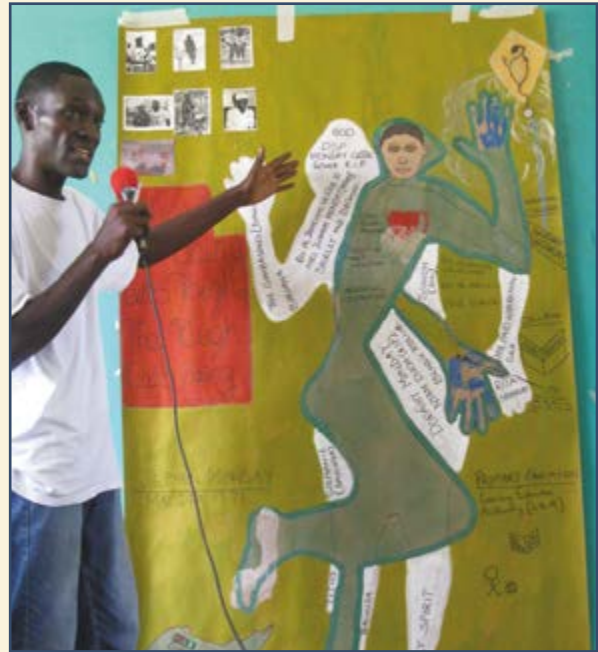
11 - "Plus jamais ça" est devenu un slogan utilisé par un large éventail de groupes militants pour transmettre les souvenirs des atrocités afin d'éviter leur répétition à l'avenir. Au début, il a été rendu populaire en référence au souvenir de l'Holocauste. La Ligue de Défense Juive, grâce à son fondateur Meir Kahane, a publié en 1972 le livre *Never Again!: A Program for Survival* (Plus jamais ça ! Un programme de survie), puis le slogan a été utilisé par des dirigeants juifs dans d'autres buts. Lorsqu'Abraham Foxman, directeur national de la Ligue Anti-Diffamation, a intitulé son livre de 2003 *Never Again: The Threat of the New Anti-Semitism* (Plus jamais ça ! La menace du nouvel antisémitisme) il a déclaré au *Jewish Daily Forward* qu'on lui avait dit que cette phrase était réservée uniquement aux survivants de l'Holocauste. Foxman croyait fermement que "Nous, le peuple juif, n'avons aucun droit d'auteur sur cette phrase." (Beth Schwartzapfel, *Never Again, Again: Jewish Daily Forward*, 06 octobre 2006). Indépendamment de Kahane ou de Foxman, l'expression a été adoptée par de nombreux groupes très différents,

Cartographie corporelle : Initiative Civique, Liberia Media Center, Médiathèque des Droits de l'Homme, Libéria

On a beaucoup parlé du Libéria, l'un des plus anciens états africains indépendants, dans les années 1990, à cause de son conflit civil prolongé, qui a touché une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. Après une histoire relativement stable, la première vague de violence a commencé en 1980, suite à des émeutes de la faim, lorsque le Sergent Samuel Doe a renversé le Président William Tolbert. Les problèmes de gouvernance et l'effondrement économique ont abouti à une guerre civile à la fin des années 1980, lorsque le Front Patriotique National du Libéria, mené par Charles Taylor, a renversé le gouvernement de Samuel Doe. Le conflit s'est intensifié et a continué tout au long des années 1990. Suite à l'intervention des soldats de la paix de la CEDEAO, un accord de cessez-le-feu a ouvert la voie à l'élection du Président Charles Taylor. Cependant, la violence est réapparue en 1999, Charles Taylor accusant la Guinée voisine de soutenir les rebelles, tandis que d'autres États ouest-africains accusaient Charles Taylor de soutenir les rebelles en Sierra Leone. En 2003, Charles Taylor a été poussé à démissionner de son poste de président. En 2005, la Commission Vérité et Réconciliation du Libéria a été mise en place afin

d'enquêter sur les violations graves des droits de l'homme au cours de la guerre civile et de promouvoir la paix, la réconciliation et l'unité nationale. Près de deux décennies de conflit civil intense et de répression systématique sous le gouvernement de Charles Taylor ont abouti à au moins 250.000 de personne tuées, des milliers de personnes déplacées de force, et une situation de ruine économique pour le pays. Le Libéria est le pays le plus pauvre d'Afrique, et il doit encore faire face à des infrastructures déficientes, au chômage et à l'analphabétisme. Compte tenu de ces besoins urgents en matière de développement, comment peut-on reconnaître les milliers de victimes du conflit ? Comment la mémoire peut-elle contribuer à guérir le traumatisme d'un conflit qui a duré presque deux décennies ? En avril 2010, *Civic Initiative*¹² et *Liberia Media Center*¹³, membres de la Coalition et basés au Libéria, se sont associés à la Médiathèque des Droits de l'Homme¹⁴ d'Afrique du Sud pour entreprendre un projet d'échange de cartographie corporelle. L'ONG a lancé le projet, soutenue par la Coalition Internationale des Sites de Conscience, rassemblant des survivants libériens de violations graves des droits de l'homme, dans le but de souligner le rôle de la mémoire et de l'art en tant que mécanisme de guérison et de sensibilisation, ainsi que pour se servir de ce processus de cartographie du corps afin de faire naître le dialogue et la discussion sur les recommandations contestées, émises par la CVR libérienne.

La cartographie corporelle est un art thérapeutique et une méthodologie de la mémoire au cours de laquelle les participants écrivent et dessinent leurs expériences et traumatismes ou conflits vécus sur une représentation grandeur nature de leur corps. Le processus se décompose en une série d'exercices créatifs, qui demande aux participants de visualiser leur passé, leur futur et leurs expériences afin d'élaborer



Cartographie corporelle au Libéria.

non seulement en référence à des actes de génocide, mais aussi d'autres grandes atteintes aux droits de l'homme. L'un des cas les plus célèbres est son utilisation comme titre du rapport de 1984 de la Commission nationale argentine sur la disparition de personnes. Déplaçant son sens très loin de celui d'origine, l'ancien procureur général John Ashcroft a utilisé l'expression dans le titre de son livre du 09/11/2006.

12 - Initiative Civique est une organisation à but non-lucratif libérienne luttant pour la justice en période de transition et pour la consolidation de la paix.

13 - Cf. <http://www.lmcliberia.com/>

14 - Cf. <http://www.hrnc.org.za/>

une "carte" à la fois littérale et figurative de leur corps. La technique de la cartographie corporelle est une représentation de l'ensemble du voyage vital d'une personne depuis son enfance jusqu'au futur qu'elle envisage. Reliant le passé au futur, les participants cartographient les effets physiques de leurs expériences : cicatrices, blessures et douleur infligées lors du traumatisme. Mais ils retracent également les relations, les sources d'inspiration et les événements qui leur ont donné la force d'aller à la rencontre de leur vision. La technique vise à replacer le traumatisme dans le contexte d'un parcours plus large. Dans le cadre d'un processus de groupe, les participants partagent leurs différentes expériences avec les autres participants tout au long des différentes étapes de l'atelier. Cette approche permet aux survivants de se voir eux-mêmes, et cherche par ailleurs à replacer l'expérience individuelle traumatisante dans un contexte collectif plus vaste. Une telle approche vise à aider les survivants à replacer leur vécu comme une expérience parmi de nombreuses autres expériences vitales, en soulignant les forces et en insistant sur les mécanismes qui ont été nécessaires à la réintégration sociale et à la guérison. Cette technique a été largement utilisée avec divers groupes de participants, leur permettant de se réconcilier avec un traumatisme physique et émotionnel. Notamment, comme la technique utilise des représentations du corps physique, elle a été employée avec de nombreuses personnes séropositives, des survivants de violations graves des droits de l'homme et des survivants de violence sexuelle et à caractère sexiste. En tant que technique, la cartographie corporelle ouvre un canal sain à travers lequel les participants peuvent partager leurs expériences difficiles avec chacun des autres et, s'ils le souhaitent, avec un plus large public. En tant que méthodologie adoptée par les Sites de Conscience, la technique est principalement utilisée avec des survivants de violations graves des droits de l'homme. Les survivants utilisent la mémoire du lieu, par exemple celle des sites de torture, de détention ou de massacre, pour explorer leurs expériences et leurs mémoires des lieux, et la relation entre le lieu et leur vie présente et le futur qu'ils envisagent.

Au Libéria, étant donné le peu de volonté du gouvernement pour mettre en œuvre les recommandations de réparation de la CVR ou pour répondre à certains des besoins des survivants en matière médicale, financière ou de mémoire, la cartographie corporelle a été reconnue comme une méthodologie idéale pour entamer le processus de guérison des survivants, et pour susciter une plus large prise de conscience du public concernant les besoins des victimes. De plus, alors que certains organismes internationaux de collecte de fonds ont reconnu les demandes d'aide à des projets de mémoire faites par des survivants, il se trouve qu'en raison des ressources limitées et du fait que les sociétés civiles sont focalisées sur d'autres questions urgentes concernant le développement et la gouvernance, les ressources disponibles pour les initiatives liées à une mémoire durable sont limitées. La cartographie corporelle en tant que projet de mémoire peu coûteux est donc un mécanisme idéal permettant aux survivants de témoigner, de façon visuelle et puissante, de leurs mémoires personnelles, souvent profondément douloureuses ; de créer des versions de l'histoire autorisant de multiples interprétations et représentations d'événements qui sont souvent absents des versions officielles de conflits ; et de se servir du processus de dialogue au sein du groupe accompagnateur pour encourager l'échange de perspectives, pour identifier les héritages communs du passé des participants ainsi que les façons dont ils pourraient œuvrer ensemble pour imaginer et construire un futur reposant sur la paix et la justice.

Étant donné que beaucoup des participants à la cartographie corporelle n'ont pas pris part au processus formel de la CVR libérienne, le projet de cartographie corporelle a été la première occasion d'affronter collectivement des thèmes liés au passé. De plus, en raison de l'échange avec une ONG sud-africaine et du fait qu'ils ont pu voir d'autres cartographies corporelles, tout cela a permis aux victimes libériennes de replacer leur expérience de la violence dans un cadre panafricain international plus vaste. Les participants ont pu ressentir qu'alors que le conflit en Afrique du Sud avait attiré l'attention internationale, leur propre conflit avait eu lieu à l'écart des projecteurs internationaux. Cependant, cet échange a permis d'attirer davantage l'attention du public vers leur propre expérience de la violence. Plus important encore, les participants ont été en mesure de partager leurs expériences, de faire mutuellement preuve d'empathie et, pour la première fois pour un grand nombre d'entre eux, de sentir que leurs expériences étaient reconnues. Lors d'un processus de suivi, en 2012, des participants du groupe de 2010 ont revisité leurs cartes, menant une réflexion sur les changements survenus dans leur vie au cours des deux années écoulées. Un grand nombre d'entre eux a reconnu que l'atelier de cartographie corporelle avait constitué une expérience positive et stimulante, jouant un rôle de "miroir" de leur vie, une expérience "qui leur avait fait du bien", leur ayant fourni une vision positive de leur futur. Les participants ont également remarqué qu'ils progressaient avec succès vers le futur qu'ils avaient envisagé.

Objets quotidiens transformés par le conflit : *Healing Through Remembering* (Guérir grâce au Souvenir), Irlande du nord

Depuis les années 1960, l'Irlande du Nord a été en proie à une violence couramment appelée "Les Troubles". La ligne de faille du conflit concerne le statut constitutionnel de l'Irlande du Nord, la question de savoir si l'Irlande du Nord doit faire partie de l'union de l'Irlande ou de la Grande-Bretagne. Le conflit s'est joué sur le plan politique entre une communauté unioniste majoritairement protestante en faveur de l'autorité britannique, et une communauté nationaliste largement catholique en faveur d'une Irlande indépendante. "Les Troubles" ont marqué la période allant des années 1960 à 1998, se terminant par l'Accord du Vendredi Saint de Belfast. L'accord de paix comprenait une déclaration de cessez-le-feu des organisations paramilitaires, le démantèlement de l'armée de l'IRA, une réforme de la police et un retrait des troupes britanniques des rues de Belfast.



Photo de l'exposition "Objets quotidiens transformés par le conflit" par *Healing Through Remembering*, Belfast.

Si l'accord de paix marquait la fin officielle des "Troubles", les communautés locales continuent à faire face à des épisodes de violence, même tout récemment, en 2011. Bien que "Les Troubles" étaient menés par un groupe relativement restreint de combattants actifs, environ 3.526 personnes ont été tuées entre 1960 et 2001 et des milliers d'autres ont subi le traumatisme quotidien de vivre en état d'urgence. "Les Troubles" n'ont pas seulement menacé la sécurité quotidienne de citoyens ordinaires, ils ont également joué un rôle dans les pratiques discriminatoires, dans les stéréotypes et dans les mythes et les récits contradictoires sur les causes de la violence. Comment une société ancrée dans quatre décennies de violences, durant deux générations, peut-elle parvenir à se réconcilier avec son passé ? Quels sont les éléments catalyseurs pouvant permettre à une société si profondément divisée de commencer à évoquer une vision commune en matière de paix et de réconciliation ? Comment des expériences quotidiennes de violence et de traumatismes, subies par des citoyens ordinaires, peuvent-elles être reconnues et quels sont les meilleurs mécanismes pouvant contribuer au processus de guérison ?

Depuis 2002, le membre de la Coalition *Healing Through Remembering* (HTR ; La guérison par la souvenance)¹⁵, basé en Irlande du Nord, a œuvré pour la création d'un musée mémorial vivant (le *Living Memorial Museum*). L'idée du musée est venue d'un processus de consultation du public conduit par HTR, à savoir une série de dialogues privés et publics avec les parties intéressées en Irlande du Nord, en Angleterre et en République d'Irlande. L'objectif de la consultation était de mieux comprendre les perspectives multiples du conflit et de recueillir les avis sur les meilleures façons de gérer la mémoire du conflit, afin de faciliter les processus de réconciliation et de guérison. La principale recommandation qui a émergé du processus a été le besoin d'un musée mémorial. En 2004, HTR a formé le Sous-groupe *Living Memorial Museum* qui a entrepris depuis des recherches majeures et a mené des processus de consultation sur des thèmes liés à la mémoire, à sa gestion et au développement du *Living Memorial Museum*.

15 - Cf. <http://www.healingthroughremembering.org/>

Bien que le public réclame un mémorial, un musée et des parcs de la paix afin de reconnaître et de rendre hommage aux victimes du conflit, le Sous-groupe *Living Memorial Museum* a reconnu que le travail de mémoire en lui-même peut néanmoins être une cause de conflit et de contestation, particulièrement au sein d'une société fragile comme l'Irlande du Nord. Alors qu'il y a peu de projets commémoratifs abordant le thème de la violence en Irlande du Nord, ceux qui existent, comme l'exposition de l'*Ulster Museum* sur le "Conflit en Irlande", ont été sujets à controverse et ont suscité de nombreuses critiques. Le Sous-groupe *Living Memorial Museum* vise donc à créer par le biais de son travail de mémoire un musée mémorial vivant, évolutif et participatif abordant les questions humanitaires. Les principaux objectifs d'un tel musée seraient d'apporter un espace sûr et accueillant permettant à chacun de se souvenir, de commémorer et de réfléchir au passé, ainsi que d'élaborer une façon de comprendre les héritages du passé par un programme d'éducation et de dialogue contribuant à ce que la violence ne se reproduise pas. En reconnaissant qu'une telle vision ne peut être mise en place que par le biais d'une approche participative basée sur la contribution de la communauté, touchant une grande variété de publics différents, le Sous-groupe *Living Memorial Museum* a cherché à mettre en place une exposition reposant sur les principes d'une participation et d'une intégration larges.

En 2010, HTR, avec le soutien de la Coalition Internationale des Sites de Conscience, a commencé à mettre en œuvre l'exposition des "Objets quotidiens transformés par le conflit" pour son *Living Memorial Museum*. Le projet, qui en est encore à ses débuts, rassemble la culture matérielle d'individus et de communautés, servant d'éléments catalyseurs pour susciter le dialogue sur les thèmes de la mémoire, du conflit, de l'identité et de la division.

Des individus et des groupes issus de différentes communautés ont été invités à donner des objets personnels tels que des photos, des drapeaux, des vêtements et de l'artisanat. Le projet vise à préserver les formes collectives et communes du souvenir, à promouvoir la compréhension et l'appréciation des diverses perspectives du conflit, et à contribuer à la plus vaste initiative du *Living Memorial Museum*. En rassemblant et en exposant des objets personnels ordinaires qui ont été au cœur de la vie quotidienne des gens, le projet ne souligne pas seulement l'impact du conflit sur la réalité vécue pendant cette période, mais il se sert également, de façon réfléchie et peu coûteuse, des expériences individuelles pour élaborer une histoire collective qui peut contribuer au processus de réconciliation.



CONCLUSION

LIÈTE DES SUJETS À ABORDER LORS DU LANCEMENT DES PROJETS DE DÉVOIR DE MÉMOIRE

Comme nous l'avons illustré dans les Sites de Conscience, les initiatives de devoir de mémoire peuvent avoir leur place à toutes les phases d'un conflit, cependant une grande part du succès des devoir de mémoire post-conflit dépend des méthodes mises en place au cours de leur élaboration.

Voici une liste de sujets à aborder lors du lancement de projets de devoir de mémoire :

- ✓ **Objectifs** : Quels sont les objectifs du projet ? S'agit-il de rendre hommage aux survivants et aux victimes ? Le projet favorise-t-il la réconciliation ? Encourage-t-il l'engagement civique et la contribution au processus de renforcement de la démocratie ? L'initiative fait-elle partie du processus en cours d'expression de la vérité ? S'attachera-t-elle à l'éducation et à la non-répétition des erreurs du passé ?
- ✓ **Calendrier et Mise en Place** : Les participants sont-ils prêts à collaborer au projet ? Le public est-il prêt à s'engager à faire face aux questions soulevées ou alors le projet générera-t-il des thèmes sous-jacents contre-productifs ou des tensions non nécessaires ? Comment le projet est-il lié à la justice de transition et aux mécanismes de reconstruction post-conflit ? Est-il élaboré en suivant les recommandations d'une commission de recherche de la vérité ?
- ✓ **Origines** : Qui a eu l'initiative du projet ? Les responsables ont-ils une légitimité suffisante dans la communauté et parmi les participants au projet pour le faire accepter ?
- ✓ **Participants** : Qui sont les membres du projet ? Que veulent-ils transmettre ? Si les participants au projet n'en ont pas eu l'initiative, ont-ils été consultés préalablement ? Comment peuvent-ils être inclus dans le développement de toutes les phases du projet ? Quels sont les principaux groupes-cibles du projet ?
- ✓ **Ressources** : Quelles sont les ressources disponibles pour le projet ? En fonction des ressources disponibles et des objectifs du projet, quelle forme celui-ci doit-il prendre ? Un musée, un mémorial ou un projet de mémoire ? Un site existant peut-il être redynamisé grâce aux programmes de dialogue ?
- ✓ **Consultations** : Quelle est la stratégie concernant la consultation et l'information partagée entre les participants au projet et la population ? Qui doit être inclus dans toutes les phases du projet ? Quels mécanismes seront mis en place pour assurer la communication entre les responsables du projet et ses participants ?
- ✓ **Sensibilisation du Public** : Des campagnes publiques seront-elles mises en place pour sensibiliser la population au projet ? S'il s'agit d'un projet national, quels types de campagnes de sensibilisation seront élaborées pour assurer la plus large adhésion du public au projet ?
- ✓ **Recherche** : Quels types de recherches va-t-on entreprendre, et dans quel but ? Ces recherches prendront-elles la forme d'interviews, de rencontres avec la population, de groupes de discussion ou de sondages ? Seront-elles utilisées pour diffuser les activités de collection, dans le cadre d'exhibitions ou simplement pour l'archivage ?

- √ **Liens** : Le projet est-il lié à d'autres projets du même type ? Des liens entre projets seront-ils établis ?

- √ **Vision à Long Terme** : Quelle est la vision à long terme du projet ? Comment s'assurer qu'il répondra aux attentes de ses participants et du public ? Des programmes spécifiques seront-ils mis en place pour garantir que la population continue à y participer ?